

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Chères citoyennes, chers citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice 2020 et du rapport de l'auditeur indépendant pour la même période.

Rapport financier de l'exercice 2020

En plus des activités de la Ville d'Otterburn Park, le rapport financier consolidé tient compte des données financières des organismes partenaires de la Ville, qui sont :

- La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu
- La Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu
- La Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent
- La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée du Richelieu
- La Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée du Richelieu
- La Communauté métropolitaine de Montréal
- L'Autorité régionale du transport de Montréal

Durant l'exercice 2020, la Ville d'Otterburn Park a réalisé un excédent de fonctionnement non consolidé à des fins fiscales de 2 561 889 \$. Cet excédent provient de plusieurs sources :

- Des revenus supérieurs de 1 974 100 \$ au montant budgété provenant principalement des activités suivantes :
 - Des droits de mutations excédentaires de 1 161 200 \$;
 - Des subventions imprévues de 625 000 \$;
- Des dépenses comptables et fiscales inférieures de 544 000 \$ aux sommes prévues au budget, en raison d'activités annulées ou réduites à cause de la pandémie et de taux d'intérêts qui sont très bas.

L'excédent réalisé en 2020 représente 20% du budget adopté par le conseil. Celui-ci s'explique en grande partie par trois événements singuliers:

- Un marché immobilier en surchauffe;
- Le démarrage d'un projet domiciliaire important sur des terrains en friche depuis de nombreuses années;
- Une pandémie mondiale.

Ces trois événements n'étaient pas prévisibles au moment où le budget 2020 a été préparé, à l'automne 2019.

En 2020, la Ville a engagé des dépenses en immobilisations pour un total de 11,1 millions \$, dont 10,0 millions \$ pour la réfection de ses infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures pour un projet domiciliaire important.

État des réserves et excédents de fonctionnement accumulés

Au 31 décembre 2020, la Ville peut compter sur un excédent de fonctionnement non affecté et affecté de 4,4 millions \$, un fonds de roulement dont le solde est de 381 000 \$ et des fonds réservés pour service de dette futur de 1,6 million \$. L'ensemble de ces sommes totalise 6,4 millions \$.

Dettes à long terme

À la clôture de 2020, la dette à long terme de la Ville totalisait 13,3 millions \$. Il faut ajouter à cette somme 9,1 millions \$ de dépenses en immobilisations en attente d'un financement permanent. La Ville est également responsable de sa part de la dette des organismes partenaires, pour un montant de 5,1 millions \$. Des tiers, principalement le gouvernement du Québec, assument 3,5 millions \$ de cette dette, ce qui porte à 24 millions \$ la dette à la charge de la Ville.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit du rapport financier 2020 de la Ville a été effectué par la firme MPA, société de comptables professionnels agréés. Suivant leur opinion, les états financiers de la Ville donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Denis Parent, maire
Le 21 juin 2021